

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 11/07/2022 - 16:41

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : Alter Public, agissant au nom et pour le compte de la collectivité de Chemillé-en-Anjou, 48C Boulevard FOCH, BP 80110, 49101 Angers cedex 2, représentée par son directeur général : Michel BALLARINI

Objet du marché : Étude de faisabilité et définition d'une orientation d'aménagement programmée pour le secteur de l'îlot de la Source à Chemillé-en-Anjou (49).

Mission 1 : Etude et diagnostic de la programmation urbaine

Mission 2 : Scénarii programmatiques

Mission 3 : Production de l'OAP et ouverture opérationnelle

Mission 4 : Animation/concertation

Durée du marché : La durée prévisionnelle de l'accord-cadre est de 4 ans.

Il ne sera pas reconduit.

Nombre et consistance des lots : L'accord-cadre n'est pas alloti.

Procédure de passation : La présente consultation est passée en procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique avec possibilité de négociation avec les trois premiers.

Le présent accord-cadre est conclu avec un maximum de 60 000.00 euros HT.

Modalités d'attribution : Accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents. Les prix sont unitaires et révisables. Aucune avance ne sera versée. Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles. Les variantes libres sont acceptées pour certaines missions. Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la remise de l'offre ou à compter de la date limite de réception des offres finales.

Critères de sélection : Valeur technique : 60%

Prix : 40%

Les principes de notation sont mentionnés au règlement de la consultation.

Les éléments demandés pour la candidature et l'offre sont mentionnés dans le règlement de la consultation.

Date limite : Date limite de réception des offres : 02/09/2022 à 12h00

AOA 6914 22 62

Renseignements divers : Des questions peuvent être posées jusqu'au 24/08/2022 et les réponses seront données au plus tard le 26/08/2022 via la plateforme <http://www.achatpublic.com>.

Les candidatures et les offres doivent obligatoirement être remises sous format dématérialisé sur le site <http://www.achatpublic.com>.

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_11CUzIEiSL

Renseignements divers : Référé précontractuel ou référé contractuel dans les délais prévus aux articles L.551-1 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA). Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette 44000 Nantes, 02 55 10 10 02, greffe.ta-nantes@juradm.fr.

<http://nantes.tribunal-administratif.fr>

DONNÉES NON PUBLIABLES A DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3885196**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

Le Courrier de l'Ouest Publication intégrale

Message à l'attention du support :

Bonjour,

Merci de publier cette consultation < 90 000.00 euros HT dans votre prochain numéro avec le logo d'Alter Public et de me transmettre une attestation de parution.

Cordialement

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Alter Public au nom et pour le compte
De Chemillé-en-Anjou AOA 6914 22 62 48 C Bd Foch - BP 80110
49101 - Angers cedex 02

Adresse d'expédition :

Alter Public au nom et pour le compte
De Chemillé-en-Anjou AOA 6914 22 62 48 C Bd Foch - BP 80110
49101 - Angers cedex 02